

| | |
|---|--|
| DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU | EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS |
| | RAPPORT N° I-10 24SGADL0079 |

**SEANCE DU
27 JUIN 2024**

| |
|---|
| Nombre de conseillers en exercice : 71 |
| Nombre de conseillers présents : 51 |
| Date de convocation : 21 juin 2024 |
| Date d'affichage : 28 juin 2024 |

| |
|---|
| OBJET : Direction de la Logistique et des Moyens Généraux - Service patrimoine bâti - Création d'un emploi d'agent de gestion patrimoniale |
|---|

| |
|---|
| Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 68 |
| Nombre de Conseillers ayant voté pour : 68 |
| Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0 |
| Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0 |
| Nombre de Conseillers : |
| <ul style="list-style-type: none"> • ayant donné pouvoir : 17 • n'ayant pas donné pouvoir : 3 |

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le 27 juin à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, salle de l'Alto - 71200 LE CREUSOT, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Yohann CASSIER - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Jean-François JAUNET - M. Georges LACOUR - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Monique LODDO - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Jérémy PINTO - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

VICE-PRESIDENTS

M. Abdoukader ATTEYE - M. Alain BALLOT - M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - Mme Jocelyne BLONDEAU - M. Thierry BUISSON - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Christophe DUMONT - M. Bernard DURAND - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Jean GIRARDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - Mme Marie-Claude JARROT - M. Charles LANDRE - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - Mme Christiane MATHOS - Mme Paulette MATRAY - Mme Alexandra MEUNIER - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Felix MORENO - M. Jean PISSELOUP - M. Marc REPY - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Noël VALETTE

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR
Mme Amélie GHULAM NABI
M. Frédéric MARASCIA
M. COMMEAU (pouvoir à M. Jean-François JAUNET)
M. DE ABREU (pouvoir à Mme Monique LODDO)
M. DUPARAY (pouvoir à Mme Marie-Claude JARROT)
Mme FRIZOT (pouvoir à Mme Christiane MATHOS)
M. GANE (pouvoir à Mme Montserrat REYES)
Mme GIRARD-LELEU (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)
M. GOMET (pouvoir à Mme Pascale FALLOURD)
M. LAGRANGE (pouvoir à M. Jean-Paul LUARD)
M. LAUBERAT (pouvoir à M. Georges LACOUR)
Mme MARTINEZ (pouvoir à M. Jérémy PINTO)
Mme MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Philippe PIGEAU)
Mme PERRIN (pouvoir à M. Christophe DUMONT)
Mme PICARD (pouvoir à Mme Paulette MATRAY)
M. PRIET (pouvoir à M. Abdoukader ATTEYE)
Mme ROUX-AMRANE (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)
M. SELVEZ (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS)
M. TRAMOY (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Barbara SARANDAO



Vu les articles L.313-1 et L et L.542-2 du Code général de la fonction publique,

Vu l'avis rendu en Comité Social Territorial le 12 juin 2024,

Le rapporteur expose :

« La CUCM est a fait le choix en mars 2022 d'internaliser la gestion locative au sein du seul service patrimoine bâti de la Direction Logistique et des Moyens Généraux (DLMG) afin de bénéficier d'une vision globale du patrimoine immobilier communautaire et d'engager une démarche d'optimisation et de maîtrise des consommations de fluide et d'énergie.

L'intégration de cette mission s'est traduite par :

- La fin des 2 marchés constituant le mandat de gestion
- Le recrutement d'un agent de maintenance supplémentaire à l'équipe de « Régie Atelier » pour absorber le traitement et le suivi des 120 demandes annuelles de travaux d'entretien
- Le transfert du poste de chargé de gestion patrimoniale, auparavant attaché à la Direction des Affaires Juridiques, au sein de la DLMG et la création d'un poste d'agent de gestion locative pour le suppléer pourvu par mobilité interne.

a) Etat de la situation actuelle

La gestion immobilière locative est en conséquence assurée par deux agents. En binôme avec un agent de gestion locative chargé du relationnel avec les occupants, le chargé de gestion du patrimoine bâti a la responsabilité de la gestion technique, juridique, financière et administrative du patrimoine privé.

Or, le dernier poste est aujourd'hui vacant depuis plusieurs semaines car l'agente qui l'occupait a été déclarée inapte à toutes fonctions. Cette unité de travail ne peut pas fonctionner en mode dégradé durant le temps d'examen de la situation administrative de cette agente qui est estimé à 6 mois. Et, pourvoir à ce poste sur un contrat à durée déterminée est peu attractif.

b) Modalités de mise en œuvre d'une solution palliative

Aussi, il est proposé de créer un emploi permanent à temps complet de la filière administrative, calibré de C à B afin d'attirer des candidats et pourvoir le plus rapidement possible ce poste. Dès que la situation administrative de l'agente sera résolue, alors le poste en doublon sera supprimé.

Compte-tenu des éléments énoncés ci-dessus, il est proposé :

- De créer un emploi permanent à temps complet d'agent de gestion patrimoniale relevant de la filière administrative calibré sur le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux (catégorie C) jusqu'au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux (catégorie B) ;

Cet emploi pourra être pourvu par un agent contractuel si aucun fonctionnaire ne pouvait être retenu.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- De créer un emploi permanent à temps complet d'agent de gestion patrimoniale relevant de la filière administrative calibré sur le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux (catégorie C) jusqu'au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux (catégorie B) ;
- De mettre à jour le tableau des effectifs ;
- D'imputer la dépense sur les lignes du budget correspondant.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 28 juin 2024
et publié, affiché ou notifié le 28 juin 2024

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,

LE PRESIDENT,

David MARTI

David MARTI

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'DM', written over a horizontal line.A handwritten signature in black ink, appearing to read 'DM', written over a horizontal line.